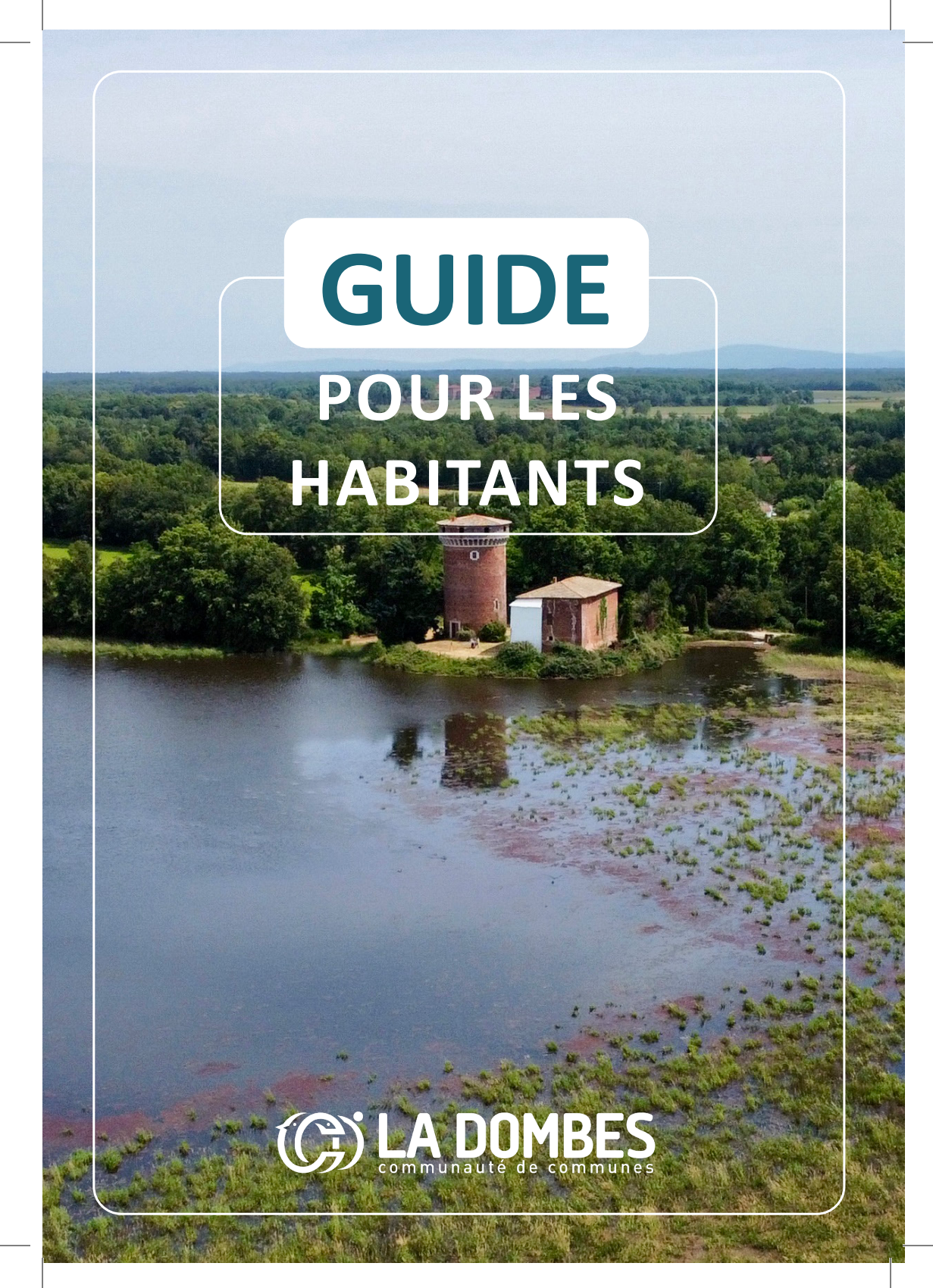




GUIDE

POUR LES HABITANTS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBES

La Communauté de Communes de la Dombes (CCD) regroupe 36 communes unies pour conduire des actions d'intérêt collectif au service des habitants.

Les conseillers communautaires, désignés parmi les élus municipaux, siègent au sein du conseil communautaire. Cette instance délibérative vote le budget, définit les orientations stratégiques et décide des projets structurants pour le territoire.

Des commissions thématiques préparent en amont ces décisions en fonction des besoins locaux, tandis que le bureau communautaire veille à leur mise en œuvre et à leur cohérence.



Créée le 1er janvier 2017, la CCD rassemble près de 40 000 habitants. Située entre Lyon, Bourg-en-Bresse et Mâcon, elle bénéficie d'un positionnement géographique stratégique.

Chiffres-clés :

- 36 communes
- 621 km²
- 40 000 habitants



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



Isabelle DUBOIS
Présidente



Jean-Pierre GRANGE
1er vice-président
Agriculture, agro-environnement,
PAT



Émilie FLEURY
3ème vice-présidente
Communication, mutualisation et
Dombes Connect



Christophe MONIER
5ème vice-président
Valorisation des déchets, SPANC



Alain GENESTOUX
7ème vice-président
LIFE, Natura 2000



Stephen GAUTIER
9ème vice-président
Culture, animation du patrimoine,
relation aux entreprises,
Dombes Entreprendre, ZAE



Aurélien JOSSERAND
11ème vice-président
Aménagement du territoire, SCoT,
ADS, PLH



Caroline BASTOUL
13ème vice-présidente
France services, conseiller numérique,
CLIC



Jean-Paul COURRIER
2ème vice-président
Finances, RH, LEADER, marchés
publics



Patrick MATHIAS
4ème vice-président
Tourisme



Cécile PIRON
6ème vice-présidente
CTG, centres sociaux, sport santé,
SCEJ



Sylvie BIAJOUX
8ème vice-présidente
Service public de la petite
enfance, ludothèque



Thierry DUC
10ème vice-président
Travaux, patrimoine et PCAET



Philippe POTTIER
12ème vice-président
PTGE, GEMAPI



Fabienne BAS-DESFARGES
Conseillère déléguée à la mobilité et
aux gens du voyage



Jean-Michel CORMORÈCHE
Conseiller délégué au Contrat EAU
CLIMAT



Jonathan KANIEWSKI
Conseiller délégué au commerce

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Composé de 63 conseillers, le conseil communautaire définit les règles de fonctionnement de l'intercommunalité et adopte les délibérations. Il se réunit au minimum une fois par trimestre. Lors du précédent mandat, il s'est réuni en moyenne 12 fois par an. Ses principales missions sont :

- le vote du budget et du compte administratif ;
- l'examen et la validation des projets d'aménagement et de développement ;
- la définition des politiques publiques locales.

VOS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES :

Line EVALET TAPONAT <i>Abergement-Clémenciat</i>	Jean-Pierre GRANGE <i>Baneins</i>	Cyril BAILLET <i>Birieux</i>	Laurent COMTET <i>Boulignieux</i>
Ali BENMEDJAHED <i>Chalamont</i>	Roseline FLACHER <i>Chalamont</i>	Jonathan KANIEWSKI <i>Chalamont</i>	Jean-Michel CORMORÈCHE <i>Chaneins</i>
Jean-Michel VEZANT <i>Châtenay</i>	Dominique LAMY <i>Châtillon-la-Palud</i>	Amélie BALLAND <i>Châtillon-la-Palud</i>	Patrick MATHIAS <i>Châtillon-sur-Chalaronne</i>
Sylvie BIAJOUX <i>Châtillon-sur-Chalaronne</i>	Thierry MORIN <i>Châtillon-sur-Chalaronne</i>	Annie ROBIN <i>Châtillon-sur-Chalaronne</i>	Stéphane LEDUC <i>Châtillon-sur-Chalaronne</i>
Fabienne BAS-DESFARGES <i>Châtillon-sur-Chalaronne</i>	Julien BÉJA <i>Châtillon-sur-Chalaronne</i>	Aurélien BRUNEL <i>Châtillon-sur-Chalaronne</i>	Stephen GAUTIER <i>Condeissiat</i>
Françoise MORTREUX <i>Crans</i>	Olivier BONNEFIN <i>Dompierre-sur-Chalaronne</i>	Cyrille RIMAUD <i>La Chapelle-du-Châtelard</i>	Rémi DUBOST <i>Lapeyrouse</i>
Philippe POTTIER <i>Le Plantay</i>	Chantal DESSERTINE <i>Marlieux</i>	Émilie FLEURY <i>Mionnay</i>	Thierry JOUBERT <i>Mionnay</i>
Marie-Jacques GIRER <i>Mionnay</i>	Philippe PAILLASSON <i>Monthieux</i>	Aurélien JOSSERAND <i>Neuville-les-Dames</i>	Charlotte FAYET <i>Neuville-les-Dames</i>
Damien FERRAIS-DAMOUR <i>Relevant</i>	Laurent PERRADIN <i>Romans</i>	Claude LEFEVER <i>Saint-André-de-Corcy</i>	Nathalie SCHAEFER <i>Saint-André-de-Corcy</i>
Thierry DUC <i>Saint-André-de-Corcy</i>	Monique LACROIX <i>Saint-André-de-Corcy</i>	Ludovic LOREAU <i>Saint-André-de-Corcy</i>	Frédéric HAUPERT <i>Saint-André-le-Bouchoux</i>
Sonia PÉRI <i>Saint-Georges-sur-Renon</i>	Christophe MONIER <i>Saint-Germain-sur-Renon</i>	Jaky NOUET <i>Saint-Marcel-en-Dombes</i>	Hélène MONCHEAUX <i>Saint-Marcel-en-Dombes</i>
Jean-Paul COURRIER <i>Saint-Nizier-le-Désert</i>	Caroline BASTOUL <i>Sainte-Olive</i>	Clément CHAVET <i>Saint-Paul-de-Varax</i>	Doriane DIOT <i>Saint-Paul-de-Varax</i>
Chrystèle CUENCA <i>Saint-Trivier-sur-Moignans</i>	Jean-Luc PHILIPPE <i>Saint-Trivier-sur-Moignans</i>	Cécile PIRON <i>Saint-Trivier-sur-Moignans</i>	Marc MAZET <i>Sandrans</i>
Alain GENESTOUX <i>Sulignat</i>	Frédéric BARDON <i>Valeins</i>	Gérard BRANCHY <i>Versailleux</i>	Isabelle DUBOIS <i>Villars-les-Dombes</i>
Fabien JANET <i>Villars-les-Dombes</i>	Thi Ngoc Phuong RUCÉL <i>Villars-les-Dombes</i>	Julien LEDUC <i>Villars-les-Dombes</i>	Agnès DUPERRIER <i>Villars-les-Dombes</i>
Bertrand GLAIZAL <i>Villars-les-Dombes</i>	Simon BAUDIN <i>Villars-les-Dombes</i>	Jean-Pierre HUMBERT <i>Villette-sur-Ain</i>	

VOS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUPPLÉANTS :

Azriel MESQUIDA
Abergement-Clémenciat

Noémie DEPEUPIERE
Chaneins

Fabien LYONNAIS
Dompierre-sur-Chalaronne

Damien CHENAUX
Marlieux

Cyril GROBON
Saint-André-le-Bouchoux

Thierry SPINLER
Sainte-Olive

Christophe JACQUIER
Versailleux

Pierre-Jean PONCET
Baneins

Isabelle LUTIC
Chatenay

Mickaël CHATELET
La Chapelle-du-Chatelard

Denis PROST
Monthieux

Philippe DE JERPHANION
Saint-Georges-sur-Renon

Caroline GUERIN
Sandrans

Alexandra LACANALE
Villette-sur-Ain

Éric DESVIGNE
Birieux

Daniel MOREL
Condeissiat

Lucien COSTA
Lapeyrouse

Bruno LAUNAY
Relevant

Caroline GHIOTTI
Saint-Germain-sur-Renon

Régis JANICHON
Sulignat

Jean-Pierre MERMET-BIJON
Boullignieux

Julie PRUNIER-NEYRET
Crans

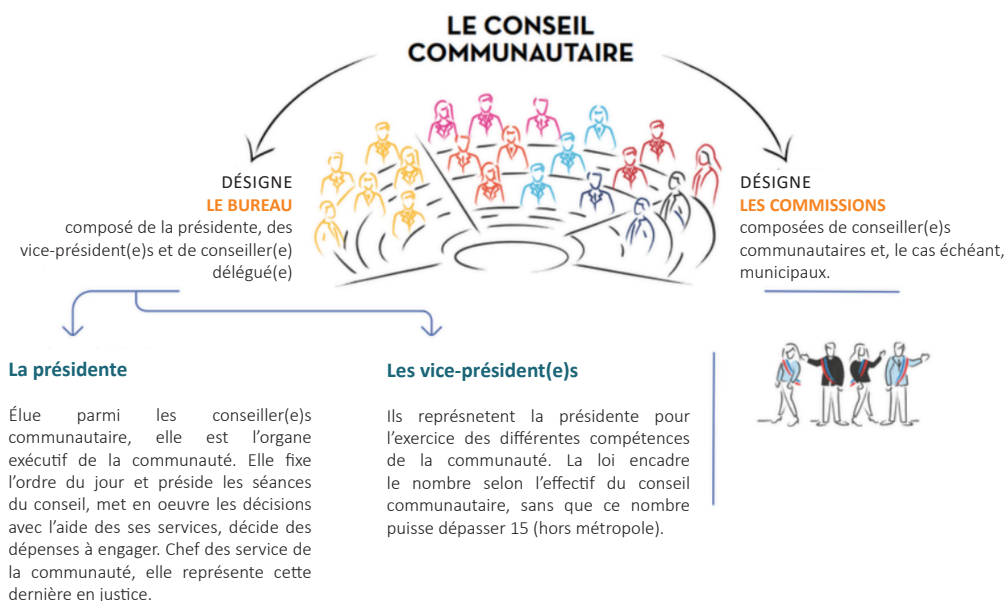
Josiane BROYER
Le Plantay

Chantal SIMONET
Romans

David BAILLIVY
Saint-Nizier-le-Désert

Frédéric ORGERET
Valeins

LE RÔLE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



LES COMPÉTENCES

La Communauté de communes exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, les compétences suivantes :

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Ce sont des compétences exercées de droit par les communautés de communes. Elles sont précisément établies par la loi :

- Aménagement de l'espace (SCoT, ZAC,...)
- Développement économique (Zones d'Activités, commerce d'intérêt communautaire, promotion du tourisme,...)
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux locatifs
- Déchets ménagers et assimilés (collectes, déchèteries)

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Elles sont comprises dans une liste définie par la loi et dont les communautés de communes peuvent se saisir si elles le souhaitent.

- Protection et mise en valeur de l'environnement (portage du site Natura 2000 de la Dombes, étang Prêle à Valeins, soutien d'une agriculture durable)
- Politique du logement social d'intérêt communautaire (Programme Local de l'Habitat - PLH - ...)
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (valeur supérieure à 6 000 000 euros HT).
- Action sociale d'intérêt communautaire (Parentalité, France services...)

LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

Toute autre compétence, qui n'est ni obligatoire, ni optionnelle et dont les communautés de communes peuvent se saisir.

- Actions culturelles, sportives et d'enseignement : La Ronde des Mots, valises pédagogiques, soutien à des manifestations contribuant à la promotion et la mise en valeur du territoire
- Contrôle, entretien et réhabilitation des installations d'assainissement non collectif
- Équipements touristiques suivants : centre aquatique et camping des Autières à Villars-les-Dombes, sentiers pédestres, Cyclo'Dombes
- Accessibilité : commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
- Assistance aux communes pour la mise à disposition de moyens en personnel et en matériel (mutualisation)
- Mise à disposition d'un minibus pour les actions collectives associatives ou municipales
- Haras de Châtenay
- Études préalables au transfert des compétences eau et assainissement



LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

PETITE ENFANCE

Vous recherchez un **mode d'accueil pour votre enfant, entre 0 et 3 ans**, contactez le **guichet unique de la petite enfance**. C'est le lieu d'information et d'accompagnement pour toutes les familles qui recherchent un mode d'accueil (crèches, micro-crèches, assistant(e)s maternel(le)s). Sur le territoire, cette fonction est assurée par les **5 Relais Petite Enfance (RPE) de la Dombes**.

Contact :

RPE Léo Lagrange

guichetuniquedombes@leolagrange.org

07 63 84 96 52

ou RPE Mosaïque

rpe@csmosaicque.fr

07 57 51 45 57



FRANCE SERVICES

Vous avez besoin d'aide pour **vos démarches administratives** ? France services, **un service gratuit**, proche de chez vous. Nos conseillères vous accueillent et vous accompagnent dans vos différentes démarches :

- pré-demande de carte d'identité, de passeport, permis de conduire, carte grise,
- mise en relation avec un juriste
- aides aux démarches en ligne sur www.impots.gouv.fr pour des consultations, impressions, vérification de déclarations simples,
- création d'une adresse e-mail, envoyer un e-mail, imprimer, scanner un document
- Inscription à France Travail et démarches sur l'espace personnel
- Démarches pour les demandes de retraite
- Remise du formulaire de demande de logement social
- Ma PrimeRenov,...

Contact :

France services Dombes Villars

673 rue Pierre Poivre - ZAC de la Tuilerie

01330 Villars-les-Dombes

06 12 95 78 40

France services Dombes Châtillon

100 avenue Foch

01400 Châtillon-sur-Chalaronne

04 74 55 75 42



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE CONSEILLER NUMÉRIQUE

Un conseiller numérique réalise des **permanences sur le territoire pour vous aider à prendre en main un équipement informatique ou numérique** (ordinateur, smartphone, tablette).

Il assure des permanences :

Au siège de la Communauté de Communes de la Dombes

100 avenue Foch - 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Tous les lundis de 10h à 12h



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

Antenne de la Communauté de Communes de la Dombes - Villars-les-Dombes

673 rue Pierre Poivre - ZAC de la Tuilerie

01330 Villars-les-Dombes

Tous les mercredis de 14h à 16h

Retrouvez le détails des permanences itinérantes dans les mairies du territoire sur le site **www.ccdombes.fr**

LUD'ÔDOMBES

Venez **jouer** ou **emprunter** des jeux et des **jouets** à la ludothèque

Lud'ÔDombes, basée à **Villars-les-Dombes, mais en tournée sur l'ensemble du territoire**. Avec 1300 jeux environ, la ludothèque réunit enfants et adultes autour d'une même activité : le jeu !



Horaires :

le mardi de 14h à 18h

le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h45

le jeudi de 14h à 17h30

le samedi de 10h à 12 et de 14h à 18h

Retrouvez le planning des itinérances sur notre site www.ccdombes.fr ou suivez les pages Facebook et Instagram Lud'ÔDombes pour ne rien manquer de l'actualité de la ludothèque.

Contact :

Lud'ÔDombes

673 rue Pierre Poivre - ZAC de la Tuilerie

01330 Villars-les-Dombes

07 60 38 08 60

ludotheque@ccdombes.fr

Bonjour ! Moi c'est Ludô,
la mascotte de la ludothèque

Lud'ÔDombes
DES JEUX POUR *tous*, À TOUT ÂGE



LE CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination g rontologique (CLIC) est un service destin  aux **s niors de plus de 60 ans ou pour leur entourage**. C'est un lieu d'**information**, de **conseil** et d'**orientation** pour vous accompagner dans vos **d marches administratives**.

Retrouvez le d tail des permanences itin rantes dans les mairies du territoire sur le site www.ccdombes.fr

Contact :

CLIC de la Dombes

100 avenue Foch

01400 Ch tillon-sur-Chalaronne

04 74 55 15 39 ou 06 73 38 06 55

clic@ccdombes.fr



ENFANCE JEUNESSE

Le Service Commun Enfance Jeunesse de la Communaut  de Communes de la Dombes accompagne les **jeunes et les acteurs  ducatifs du territoire**   travers de nombreuses actions :

- des interventions sportives en temps scolaire et p riscolaire,
- des animations tout au long de l'ann e comme les mercredis sportifs ou les stages multisports,
- le dispositif BAFA Citoyen,
- le Fonds d'aide   l'initiative des jeunes, qui soutient la r alisation de projets port s par les jeunes du territoire,
- la formation des personnels p riscolaires.

Contact :

Service Commun Enfance Jeunesse

enfancejeunesse@ccdombes.fr



LE SERVICE DÉCHETS

Les déchets des 36 communes **sont collectés en porte à porte**. Pour connaître le jour de collecte, référez-vous au calendrier distribué par la CC de la Dombes en fin d'année ou retrouvez-le en ligne sur notre site internet : www.ccdombes.fr

Consignes de collecte :

- sortir le bac la veille,
- couvercle fermé,
- ne pas tasser les déchets.

PETIT RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI - Guide du tri complet à retrouver sur notre site internet ccdombes.fr

CONSIGNES DE TRI



SACS / BACS JAUNES



Emballages et sacs en plastique



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages métalliques



Cartonnettes et
briques alimentaires



Papiers, journaux,
magazines

VERRE

Bouteilles, flacons,
pots, bocaux



DÉCHÈTERIE

Cartons bruns /cartons
de colis de livraison



Les cartons, même mis dans les bacs/sacs jaunes, ne sont pas collectés.

Un doute, une question ?

www.ccdombes.fr

 **LA DOMBES**
communauté de communes

LES DÉCHÈTERIES

La CC de la Dombes gère les déchèteries du territoire :

Villars-les-Dombes

ZAC de la Tuilerie
01330 Villars-les-Dombes

Horaires d'hiver - Du 1er octobre au 31 mars

Lundi, mardi, vendredi, samedi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h

Mercredi : 9 h à 12 h 30

Horaires d'été - Du 1er avril au 30 juin et du 1er au 30 septembre

Lundi, mardi, vendredi, samedi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h

Mercredi : 9 h à 12 h 30

Du 1er juillet au 31 août

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 7 h à 13 h

Samedi : 7 h à 13 h et 14 h à 17 h

Chalamont

Le Petit Moulin - Route d'Ambérieu
01320 Chalamont

Horaires d'hiver - Du 1er octobre au 31 mars

Mardi, vendredi : 13 h 30 à 17 h

Jeudi, samedi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h

Horaires d'été - Du 1er avril au 30 juin et du 1er au 30 septembre

Mardi, vendredi : 13 h 30 à 18 h

Jeudi, samedi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h

Du 1er juillet au 31 août

Mardi, jeudi et vendredi : 7 h à 13 h

Samedi : 7 h à 13 h et 14 h à 17 h

Châtillon-sur-Chalaronne

113 rue Louis Blériot
01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Horaires d'hiver - Du 1er octobre au 31 mars

Du lundi au samedi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h

Horaires d'été - Du 1er avril au 30 juin et du 1er au 30 septembre

Du lundi au samedi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h

Du 1er juillet au 31 août

Du lundi au vendredi : 7 h à 13 h

Samedi : 7 h à 13 h et 14 h à 17 h

Saint-André-de-Corcy

Route de Montluel
01390 Saint-André-de-Corcy

Horaires d'hiver - Du 1er octobre au 31 mars

Lundi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Mercredi de 13 h 30 à 17 h

Horaires d'été - Du 1er avril au 30 juin et du 1er au 30 septembre

Lundi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h

Mercredi de 13 h 30 à 18 h

Du 1er juillet au 31 août

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 7 h à 13 h

Samedi : 7 h à 13 h et 14 h à 17 h



LE SPANC - SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ce service est destiné à **contrôler les dispositifs d'assainissement non collectif**. Il assure les missions suivantes :

- Contrôle des installations existantes (bon fonctionnement ou lors d'une vente)
- Contrôle des travaux de création ou de rénovation d'une installation



Contact :

SPANC

04 74 98 48 65

assainissement@ccdombes.fr

DOMBES RENOV+

Dombes Renov+ est le service de la Communauté de Communes de la Dombes dédié à la **rénovation énergétique de l'habitat**. En partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain (ALEC AIN), il accompagne les habitants dans leurs projets de travaux par des conseils gratuits, neutres et personnalisés sur :

- travaux à privilégier,
- aides financières,
- choix des entreprises.

Les conseillers vous aident à faire les bons choix pour améliorer le confort de votre logement et réduire vos consommations d'énergie.

Contact :

Dombes Renov+

04 74 98 33 76 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)



PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ DOMBISTE

La Dombes agit concrètement pour **préserver la richesse exceptionnelle de ses étangs et de ses milieux naturels**. La Communauté de Communes mène plusieurs actions de terrain :

- la **lutte contre les espèces exotiques envahissantes**, comme le ragondin et le rat musqué qui sont de véritables fléaux pour les étangs de la Dombes et fragilisent la biodiversité locale.
- **L'installation d'exclos** pour permettre à la végétation aquatique de se régénérer, favorisant le retour d'une faune variée.
- **La lutte contre la Jussie**, plante invasive qui menace l'équilibre des zones humides,
- **L'accompagnement des propriétaires d'étangs** dans la gestion écologique, la restauration de mares, la plantation de haies ou encore les diagnostics environnementaux.



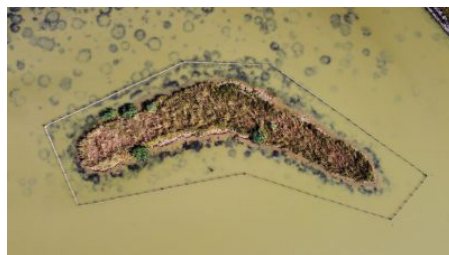
Champ de jussie



Jussie



Exclos



Exclos (vue aérienne)

DOMBES TOURISME

Dombes Tourisme vous accompagne dans la **découverte d'un territoire authentique, riche de nature, de patrimoine et de saveurs locales**.

Que vous cherchiez **une balade, une activité en famille ou une bonne adresse**, l'office de tourisme vous guide vers les incontournables de la région et met en valeur les acteurs locaux. Une porte d'entrée idéale pour explorer les étangs, profiter des activités nature ou découvrir le patrimoine grâce à des idées de sorties, des activités plein air ou des visites culturelles.

Contact :

Dombes Tourisme

Place du Champ de Foire

01400 Châtillon-sur-Chalaronne

04 74 55 02 27

contact@dombes-tourisme.com



L'HÔTEL D'ENTREPRISES DE LA DOMBES

L'Hôtel d'entreprises de la Dombes est situé sur le Parc d'Activités Chalaronne Centre, à Châtillon-sur-Chalaronne. Pour les entreprises issues du secteur artisanal ou tertiaire, il est composé de 800 m² de locaux prêts à l'emploi, comprenant 700 m² d'ateliers (un de 250 m² et trois de 150 m²) ainsi que 100 m² de bureaux répartis en quatre espaces confortables et fonctionnels.

Pensé comme un lieu d'élan et de transition, l'Hôtel d'entreprises vous propose une location de 24 mois, renouvelable 12 mois, pour vous permettre de tester, structurer et développer votre activité avant de vous implanter durablement sur le territoire.

Contact :

Service développement économique
economie@ccdombes.fr



DOMBES ENTREPRENDRE

Vous êtes entrepreneurs? **Inscrivez-vous sur Dombes-Entreprendre.fr.** Avec Dombes Entreprendre, vous rejoignez bien plus qu'une plateforme numérique : vous intégrez une véritable communauté d'entrepreneurs de la Dombes.

En plus de centraliser « vos services essentiels pour faciliter vos démarches, recruter, développer votre activité et créer des synergies », Dombes Entreprendre anime un club d'entreprises dynamique, qui se réunit 1 à 2 fois par mois.

Au programme : ateliers pratiques, visites d'entreprises et temps d'échanges pour créer des liens, partager des expériences et faire émerger de nouvelles collaborations locales. Accessible gratuitement et à tout moment depuis votre ordinateur ou votre mobile, Dombes Entreprendre vous accompagne au quotidien et vous connecte aux entreprises du territoire.



NOTES



A series of horizontal blue lines for taking notes, with a cartoon illustration of a person in a green shirt holding a large orange pencil at the bottom left.

CONTACT

Communauté de Communes de la Dombes

100 avenue Foch

01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Tél : 04 28 36 12 12

e-mail : contact@ccdombes.fr





La plateforme des habitants de la Dombes



Conçue pour simplifier le quotidien, cette plateforme regroupe de nombreux services essentiels :

- Cantine
- Garderie
- Crèches
- Activités sportives
- Ludothèque
- Déchets
- Billetterie
- Événements
- Camping

Rendez-vous sur
Dombes-connect.fr
ou scannez le QR code
pour vous inscrire.

